

## Avis d'appel public à la concurrence

### **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Mairie de BOURG ARGENTAL  
Place de l'Hôtel de Ville  
42 220 BOURG ARGENTAL  
Téléphone :  
Fax : 04.77.39.14.26.  
Courriel : mairie@bourgargental.fr

### **Procédure :**

Marché Public passé selon une Procédure adaptée en vertu de l'article 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 22 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

### **Objet du marché :**

Travaux d'extension du Centre Technique Municipal

### **Durée du marché ou délai d'exécution :**

14 semaines à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.  
Date prévisionnelle de début d'exécution des travaux : janvier 2019.

### **Sélection des candidatures :**

Au regard des documents fournis (détails dans le règlement de consultation), les candidatures seront sélectionnées par le pouvoir adjudicateur, ou son représentant, en fonction de la capacité professionnelle, technique et financière des candidats.

### **Critères d'attribution du marché :**

Le pouvoir adjudicateur attribuera le marché à l'entreprise qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse en vertu des critères pondérés suivants :

1. Prix des prestations : coefficient de pondération de 60 %
2. Valeur technique : coefficient de pondération de 40 % appréciée en fonction des informations indiquées dans le mémoire technique.

Le maître d'ouvrage se réserve le droit d'engager éventuellement une négociation avec les candidats de son choix ayant présenté une offre conforme et complète. Un dialogue écrit ou oral sera mis en œuvre.

### **Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Marché financé sur le budget annexe de l'Eau/Assainissement de la commune. Les paiements interviendront par mandat administratif, le délai global de paiement des factures est de 30 jours.

### **Retrait du dossier :**

Les documents de la consultation peuvent être obtenus, gratuitement, par écrit auprès de la commune de Bourg-Argental. Ils peuvent également être téléchargés, gratuitement, sur la plate-forme de dématérialisation des marchés publics accessible à l'adresse suivante : <http://www.loire.fr/e-marchespublics>

### **Date limite de réception des offres :**

Les offres pourront soit :

- être envoyées, sous plis recommandés avec accusé de réception à Monsieur le Maire, Place Hôtel de Ville – 42220 Bourg-Argental,
- être déposées contre récépissé à l'accueil de la Mairie pendant les horaires d'ouverture des bureaux,
- être déposées numériquement sur la plateforme <http://www.loire.fr/e-marchespublics>

La date limite de remise des offres est fixée au 5 novembre 2018, 12h00.

**Voie de recours :**

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon, 184, rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 Téléphone : 04 78 14 10 10 - Télécopie : 04 78 14 10 65 - Courriel : [greffe.ta-lyon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lyon@juradm.fr)

**Date d'envoi de l'avis d'appel public à concurrence :**

Le 3 octobre 2018